

Numéros / 2014 | 1

Recours contre une sanction disciplinaire prononcée par un club de football et mise à la charge des frais de dossiers

DÉCISION DE JUSTICE

[CAA Lyon, 6ème chambre – N° 13LY00795 – District du Rhône de Football – 26 décembre 2013 – C+](#) ↗

INDEX

Mots-clés

Sanction disciplinaire, Recours, Frais de dossiers, Règlement type, Fédération française de football

Rubriques

Actes administratifs

TEXTE

Résumé

¹ Suite à une sanction disciplinaire prononcée contre un club de football, ce dernier dépose un recours devant le comité de discipline. Ce recours met à la charge du club de football le paiement de « frais de dossiers » d'un montant de 66 euros en raison de l'exercice par ce club de son droit d'appel contre la sanction dont il a fait l'objet. Or, le règlement du district prévoyant la mise à la charge de ces frais est contraire au règlement type de la fédération française de football.

DROITS D'AUTEUR

CC BY-NC-SA 4.0

Numéros / 2014 | 1